

GALOPIN (*Alexandre-Marie-Albert*), Gouverneur de la Société générale de Belgique (Gand, 26.9.1879 - Bruxelles, 29.2.1944).

Alexandre Galopin appartenait à une vieille famille liégeoise. Son père, Gérard, fut pendant plus de trente-cinq ans l'un des professeurs les plus éminents de la Faculté de droit de l'Université de Liège.

Son enfance et sa jeunesse s'écoulèrent dans un milieu familial où l'étude était avant tout à l'honneur. C'est dans ce milieu qu'il puisa le goût de l'effort, l'amour du travail bien fait, la droiture inflexible qui constituèrent les traits les plus saillants de son caractère.

Après avoir terminé brillamment ses études d'ingénieur civil des mines à l'Université de Liège et avoir complété sa formation par des stages et des travaux scientifiques à l'étranger, Alexandre Galopin entra en 1904 à la Fabrique nationale d'armes de Guerre. Il s'imposa d'y travailler pendant deux ans comme apprenti-ajusteur, puis comme dessinateur, avant d'être inscrit dans les cadres en qualité d'ingénieur. Dans la suite, son ascension fut rapide et, en quelques années, il accéda aux fonctions de directeur. Profondément imprégné d'esprit scientifique, il apporta à la F.N. la foi dans la valeur de la science et il donna ainsi à cette entreprise une impulsion nouvelle qui devait lui valoir de brillants succès.

Pendant la guerre de 1914-1918, Alexandre Galopin fut mis, par le gouvernement belge du Havre, à la disposition du Ministre français de l'armement. Les services éminents qu'il rendit aux alliés lui valurent d'être appelé à siéger, en qualité d'expert, aux côtés des délégués belges dans les négociations relatives au Traité de Versailles et dans les conférences internationales subséquentes.

Rentré à la F.N. à la fin des hostilités, il réorganisa cette entreprise, très éprouvée par l'occupation. Il y fut promu en 1922 aux fonctions d'administrateur-directeur-général.

En 1923, Alexandre Galopin fut choisi par le gouverneur Jean Jadot pour faire partie de la direction de la Société générale de Belgique. Son action allait s'y exercer d'une manière exceptionnellement féconde dans de multiples domaines.

Pendant plusieurs années, les charbonnages retiennent la meilleure partie de son énergie et de sa remarquable vision des réalités. Soucieux d'intensifier la valorisation des produits extraits, il conçoit le projet et il préside à la mise en route de ce qui deviendra le vaste complexe industriel de Carbonisation centrale et de Carbochimie au Borinage.

En 1926, lors de la constitution de la Société nationale des chemins de fer belges, Alexandre Galopin est appelé à faire partie du conseil d'administration et du comité permanent. Pré-

occupé tout spécialement du problème humain, il met sur pied un système de collaboration paritaire et d'assurances sociales qui contribuera grandement à maintenir, jusqu'à la guerre de 1940, la paix sociale au sein de cet organisme.

Quand est créé, en 1928, à l'initiative du roi Albert, le Fonds national de la Recherche scientifique, Alexandre Galopin est étroitement associé à ses travaux. Pendant quinze ans, il lui réserva une part importante de son activité avec la conscience et le savoir-faire exemplaires qu'il apportait à toute tâche à laquelle il se consacrait.

Nommé vice-gouverneur de la Société générale en 1932, à la mort de Jean Jadot, il en devint le gouverneur au départ d'Emile Francqui en 1935.

Rompu à la discipline scientifique, embrassant toutes les branches de l'ingénieur, passionné de recherche, dominant les questions économiques, toujours préoccupé du social, Alexandre Galopin possédait à un haut degré les qualités requises pour réaliser la coordination des activités du groupe aux destinées duquel il allait désormais présider.

On sait le rôle de premier plan que la Société générale a joué dans l'expansion du Congo. Aussi, les entreprises congolaises qui en dépendent et, d'une manière plus générale, l'économie du Congo allaient-elles bénéficier largement des qualités exceptionnelles du nouveau gouverneur.

En 1932, Alexandre Galopin fut appelé à la présidence de la Société minière du Bécéka et la même année il fut nommé administrateur de l'Union minière du Haut-Katanga, dont il devint président en 1939.

La crise économique, qui sévit à ce moment dans le monde, affecta particulièrement les pays producteurs de matières premières. Parmi ceux-ci, le Congo fut durement touché: les productions réduites, plusieurs mines fermées, des plantations abandonnées, du personnel licencié.

Par sa juste compréhension des impératifs économiques, ses vues à long terme et sa grande autorité, Alexandre Galopin contribua grandement à adapter les entreprises de son groupe aux contingences du moment, grâce à quoi elles parvinrent non seulement à survivre à la dépression mais, de plus, à préparer dans les meilleures conditions le retour à la prospérité.

La crise s'étant dissipée, une nouvelle ère d'expansion s'ouvrit pour le Congo. Au niveau de ses hautes fonctions, le gouverneur Galopin était admirablement placé pour en observer le développement. A ce nouveau stade, il fut pour les entreprises congolaises un guide sûr et clairvoyant, encourageant les initiatives, suggérant des activités nouvelles, apportant à tous autour de lui le stimulant de son exemple et, en dépit d'une froideur apparente, un concours véritablement fraternel.

Le début de la deuxième guerre mondiale ne prit pas le gouverneur Galopin et ses collaborateurs au dépourvu. Depuis longtemps, ils avaient envisagé l'éventualité d'un conflit et d'une nouvelle occupation de la Belgique et ils avaient pris des mesures en conséquence.

Les entreprises congolaises, et notamment l'Union minière du Haut-Katanga, avaient constitué des stocks de matériel et d'approvisionnements et transféré des fonds à l'étranger. Des dirigeants avaient été désignés pour assumer au Congo ou en Amérique les responsabilités de direction en cas de rupture des liaisons entre la Colonie et la Belgique. Ces dispositions judiciaires permirent à ces entreprises de poursuivre sans heurts leurs activités et de livrer aux nations alliées les quantités importantes de matières premières dont celles-ci avaient un impérieux besoin. Le Congo apporta ainsi à l'effort de guerre commun une contribution substantielle.

En mai 1940, le gouverneur Galopin resta à son poste de commandement en Belgique occupée. Situation combien difficile et ingrate!

Au milieu du désarroi moral et matériel dans lequel la défaite et l'occupation avaient plongé la Belgique, son autorité incontestée, sa clairvoyance, son ardent patriotisme amenèrent à établir les bases d'une politique de travail destinées à maintenir le pays en vie et à protéger la population de l'asservissement à l'envahisseur, tout en limitant à l'extrême les prélèvements de l'ennemi. Les problèmes de conscience qu'il eut à résoudre furent particulièrement graves, les responsabilités qu'il dut assumer immenses. Il y fit face avec un courage que rien ne désarma, n'ayant comme seul objectif que l'intérêt du pays. Pendant les quatre années d'occupation, il se dévoua totalement à la chose publique. Il fut, comme on l'a dit, dans toute l'acception du terme « l'âme de la résistance intelligente à l'ennemi. »

Il devait payer de sa vie son patriotisme éclairé. Le 29 février 1944, il fut lâchement abattu sur le seuil de sa demeure bruxelloise par des agents à la solde de l'ennemi.

Ainsi mourut, victime de son devoir, un grand serviteur de la Belgique!